

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Genas (69740)

Réponses de Benjamin Togni, au nom de la liste « Genas ensemble (françoise Bergame) »

— le 28/02/2020 à 16:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Elaborer ce Plan Vélo dès 2020 et le doter d'un budget de 30 €/an et par habitant.

Dans les 100 premiers jours du mandat, un grand atelier participatif sera lancé sur le sujet de la mobilité à Genas avec un plan d'action associé.

Plus concrètement nos propositions sur le vélo à Genas sont les suivantes :

En collaboration avec la CCEL et le département du Rhône, nous développerons le réseau de pistes cyclables attendu à Genas, permettant une réelle alternative à la voiture :

- Des pistes où les enfants de 10 ans peuvent circuler seuls sans danger
- Des pistes en continu qui relient les quartiers de Genas entre eux
- Des accès privilégiés aux écoles et aux collèges
- Des accès sécurisés à Meyzieu et au T3, à Chassieu, à St Exupéry et à St Bonnet de Mure
- Des aires de stationnement multiples et adaptées
- Des immeubles équipés de garage à vélos conséquents

Nous proposerons une aide aux Genassiens qui veulent investir dans un vélo électrique. Nous permettrons aux habitants de tester gratuitement ce mode de transport.

Le budget associé à ce plan sera ambitieux avec 40€/habitants.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Notre équipe municipale sera constituée d'un adjoint dédié à la mobilité.

Un comité vélo pourra être constitué une fois par trimestre qui réunira les représentants des associations des usagers, les services techniques de la ville et la CCEL qui est partie prenante dans la création des pistes cyclables.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - traversée Est-Ouest route de Lyon / rue de la République / rue de la Fraternité

- rue de l'égalité
- rue Jean Jaurès
- Itinéraire vers la zone industrielle
- Rénovation et sécurisation des pistes existantes
- liaisons sécurisées vers Meyzieu ZI, Chassieu, Manissieux, Saint-Bonnet de Mûre

L'objectif de la liste Genas-Ensemble est de proposer une alternative à la voiture individuelle aux habitants de GENAS. Nous prévoyons que tous les quartiers de Genas soient reliés entre eux par un réseau de pistes sécurisées. Dans l'esprit, ce réseau sera conçu pour pouvoir être emprunté en toute sécurité par un enfant de 10 ans circulant seul.

En collaboration avec la CCEL, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône nous souhaitons travailler sur la création de pistes cyclables vers le tramway T3, l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, Chassieu et saint Bonnet de Mûre.

Il est regrettable qu'actuellement il soit impossible pour un Genassien travaillant à Meyzieu Zi, à Saint Priest ou à l'aéroport de s'y rendre en toute sécurité.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Ecoles, marché, collèges, équipements sportifs

Comme évoqué au point 3, nous prévoyons que tous les quartiers de Genas soient reliés entre eux par un réseau de pistes sécurisées qui puisse être emprunté en toute sécurité par un enfant de 10 ans circulant seul.

Ces liaisons inter- quartiers prendront en compte les écoles, les collèges et les salles de sports.

En complément nous installerons des parkings à vélo dans chaque école.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Engager une démarche concertée avec les communes de Chassieu, Meyzieu, Manissieux, Saint-Bonnet de Mûre, et l'aéroport Saint-Exupéry.

En collaboration avec la CCEL, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône nous souhaitons travailler sur la création de pistes cyclables vers le tramway T3, l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, Chassieu et Saint Bonnet de Mûre.

Il est regrettable qu'actuellement il soit impossible pour un Genassien travaillant à Meyzieu Zi, à Saint Priest ou à l'aéroport de s'y rendre en tout sécurité.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. En particulier vers Meyzieu ZI pour liaison avec le tram T3, et l'aéroport Saint-Exupéry.

Le plan vélo du gouvernement pourra faire parti des leviers de financement qui pourront être utilisés pour financer notre programme ambitieux pour le vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Dans les 100 premiers jours du mandat, un grand atelier participatif sera lancé sur le sujet de la mobilité à Genas avec un plan d'action associé.

La réalisation d'un plan de circulation sera réalisée dans le cadre de cet atelier.

Aujourd'hui certains quartiers de la ville (par exemple le quartier de Vurey) ne disposent pas de routes d'accès adaptées à la circulation multi-usagers (voiture, vélo piétons) en toute sécurité. De même certaines routes sont actuellement empruntées quotidiennement par de nombreux véhicules alors même qu'elle avait été conçues à l'origine uniquement pour la déserte de lotissements. Notre ambition est de modifier le plan de circulation pour résoudre ces points noirs.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.

Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.

Des sas vélo seront installées aux niveaux des feux des carrefours rue de la Liberté/rue Rréaux, rue Réaux/avenue de la République, rue Roybet/rue Louis Rey, rue Minjat/rue Jean Jaurès et au feu de la rue de la République.

La possibilité de réaliser les doubles sens cyclables sera un entrant de la refonte du plan de circulation de la ville et pourra être mise en œuvre lorsque les conditions de sécurité seront réunies.

L'exemple de la rue de la Liberté montre que cette solution, pour être mise en œuvre, doit avoir été réfléchi et la largeur de route adaptée pour limiter les risques d'accident.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique, en visant les points d'intérêt : commerces et marché, halle des sports, mairie et bibliothèque.

Nous proposons d'augmenter le nombre de places de stationnement de vélo dans Genas notamment dans la rue de république, sur la place d'Azieu et au niveau des zones d'activité de mi-plaine, Everest Park et Antoine Pinay. Nous proposons aussi de rénover les stationnement qui ne seraient pas aux normes.

Action n°10 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.

Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la commune (<https://programme-alveole.com>)

Nous nous engageons à ce que chaque école soit équipée d'un abri vélo couvert au plus tard à la rentrée 2021-2022.

Nous proposons par ailleurs la création d'abris vélo au complexe Marcel Gonzales ainsi qu'au stade de tennis d'Azieu, à la mairie et à la salle Le Genêts.

Action n°11 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Cette mesure sera inscrite dans le Plu dans le cadre d'une prochaine révision de celui-ci.
Chaque nouveau bâtiment communal intégrera des locaux ou abris vélo adaptés.

Action n°12 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous prévoyons l'achat de vélo électrique par la commune qui pourra être prêtés à des genassiens qui souhaite les essayer avant achat.

Nous utiliserons aussi ces vélos lors d'évènement communaux et les mettrons à disposition d'associations qui souhaiteraient proposer des balades à vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Ces leviers pourront être activés en collaboration avec les directeur/trice des différentes écoles ou dans le cadre des activités périscolaires.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Avant de prendre cet engagement, nous souhaitons tout d'abord évaluer le besoin.
Nous nous engageons donc uniquement à étudier cette solution.

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En tant que maire Françoise Bergame circulera autant que possible en vélo.

Par ailleurs plutôt que de réaliser un parcours découverte de la ville de Genas en bus pour l'accueil des nouveaux arrivants, nous proposerons une visite de la ville en vélo électrique avec des charrettes ou des sièges bébé pour les familles.

Action n°16 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Avant de prendre cette engagement, nous souhaitons tout d'abord évaluer le besoin. Nous nous engageons donc à étudier cette solution.

Action n°17 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". pour contribuer à l'instauration d'une culture vélo à Genas.

Nous apporterons un soutien logistique à l'association la ville à vélo Genas et aux autres associations en charge de l'organisation de l'évènement.

Action n°18 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

La police municipale cadre de ses missions doit faire respecter le code de la route. Elle verbalisera donc logiquement toute ces infractions.

Action n°19 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Utiliser pour cela les différents canaux de la communication municipale (Genas mag, affichage en ville), pour témoigner notamment de l'avancement du Plan Vélo.

Dès que les pistes cyclables seront en service, nous mettrons en place une communication dans le magazine communal à ce sujet ainsi que des panneaux aux entrées et sorties des pistes cyclables.

Action n°20 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville, essais de vélos à assistance électriques, développement du stationnement vélo en entreprise.

De notre point de vue, Ce n'est pas le rôle d'une commune d'inciter financièrement des entreprises pour l'usage du vélo. En revanche, nous pouvons leur proposer un prêt de vélo à assistance électrique pour des animations ou un soutien logistique pour monter des ateliers notamment pour les petites entreprises.

Commentaires généraux

GRAND PROJET GENAS VILLE VELO

En collaboration avec la CCEIL et le département du Rhône, nous développerons le réseau de pistes cyclables attendu à Genas, permettant une réelle alternative à la voiture :

- ☒ Des pistes où les enfants de 10 ans peuvent circuler seuls sans danger
- ☒ Des pistes en continu qui relient les quartiers de Genas entre eux
- ☒ Des accès privilégiés aux écoles et aux collèges
- ☒ Des accès sécurisés à Meyzieu et au T3, à Chassieu, à St Exupéry et à St Bonnet de Mure
- ☒ Des aires de stationnement multiples et adaptées
- ☒ Des immeubles équipés de garage à vélos conséquents

Nous proposerons une aide aux Genassiens qui veulent investir dans un vélo électrique. Nous permettrons aux Genassiens de tester gratuitement ce mode de transport.